

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 6 (1914)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Capitalistes assassins  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383043>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

	%
1. Machines, appareils et instruments	49,94
Puis viennent:	
2. Vêtements et toilette	35,52
3. Alimentation	19,51
4. Travail du métal	19,30
5. Industrie textile	18,13
6. Travail du bois	12,69
7. Industrie chimique	12,01
8. Bijouterie et horlogerie	6,81
9. Fabrication du papier et arts graphiques	4,34
10. Industrie de la pierre et des terres	2,81
11. Centrales d'énergie électrique, usines à gaz, fourniture de l'eau	0,07
Moyenne:	20,53 %

## II.

Les tableaux suivants nous montrent comment le repos du samedi se répartit entre les différentes régions de notre pays:

Cantons	Total des entreprises possédant le repos du samedi après-midi	
	Entreprises	Ouvriers
Zurich	262	30,812
Berne	28	3,038
Lucerne	2	103
Uri	1	82
Schwyz	3	551
Obwald	—	—
Nidwald	—	—
Glaris	8	1,397
Zoug	5	1,005
Fribourg	2	1,083
Soleure	15	4,158
Bâle-Ville	62	2,336
Bâle-Campagne	8	1,080
Schaffhouse	1	23
Appenzell Rh. Ext.	—	—
Appenzell Rh. Int.	—	—
St-Gall	14	2,206
Grisons	—	—
Argovie	59	8,823
Thurgovie	43	2,762
Tessin	—	—
Vaud	21	2,599
Valais	1	17
Neuchâtel	10	1,999
Genève	62	3,441
Total en Suisse	607	67,515

Cantons en Suisse	Par 100 établissements et ouvriers qui ont le repos du samedi après-midi, il y en a dans les cantons			
	Etabl.	Ouvr.	Etabl.	Ouvr.
Zurich	43,1	45,6	21,6	46,8
Berne	4,6	4,5	25,8	7,4
Soleure	2,5	6,2	5,6	20,7
Bâle Ville	10,2	3,5	21,6	14,9
St-Gall	2,3	3,3	1,5	7,0

Cantons en Suisse	Par 100 établissements et ouvriers qui ont le repos du samedi après-midi, il y en a dans les cantons			
	Etabl.	Ouvr.	Etabl.	Ouvr.
Argovie	9,7	13,0	11,3	31,2
Thurgovie	7,1	4,1	9,8	14,8
Vaud	3,5	3,8	3,8	15,6
Genève	10,2	5,1	11,9	25,7
Obwald	—	—	—	—
Nidwald	—	—	—	—
Appenzell Rh. Ext.	—	—	—	—
Appenzell Rh. Int.	—	—	—	—
Grisons	—	—	—	—
Tessin	—	—	—	—
Autres Cantons:				
Lucerne, Uri, Schwyz, Glaris, Zoug, Fribourg, Bâle-Camp., Schaffhouse, Valais, Neuchâtel ensemble	6,8	10,9	2,1	9,5
Suisse, au total	100	100	7,8	20,5

A quoi l'inspectorat suisse des fabriques faisait observer:

En ce qui concerne le repos du samedi après-midi, on ne peut pas dire que ce soit l'influence de l'industrie qui se fasse sentir — à l'exception de l'industrie de la soie et de celle des machines. Ce qu'on peut observer, c'est une très grande diversité territoriale. Quand, dans une région industrielle, un grand établissement décrète le repos du samedi après-midi, il faut que bientôt les autres suivent, quel que soit le genre de l'industrie qu'ils exercent. Un cas typique est celui de Winterthur. Et quand on compare les cantons entre eux, on voit que c'est Zurich qui occupe la première place. Ici le 60 % des établissements qui connaissent le repos du samedi après-midi sont dans la capitale et ses environs, et le 18,7 % à Winterthur et aux alentours. Après Zurich viennent les cantons — villes de Bâle et de Genève qui accusent, eux aussi, des chiffres élevés.

C'est ce qui nous permet de dire que le repos du samedi après-midi est encore un phénomène d'ordre local, bien qu'un très grand nombre d'ouvriers en profitent déjà.



## Capitalistes assassins.

Il y a trois semaines depuis que les premières nouvelles d'une monstruosité sans pareille, commise à l'égard des grévistes mineurs, de leurs enfants dans le bassin de Trinidad (Etat de Colorado), arrivèrent en Europe.

Aujourd'hui, nous apprenons les détails hor-

ribles des crimes commis par des sujets au service de John Rockefeller, le milliardaire américain, connu universellement sous le titre de roi du pétrole.

Ce fut le 23 septembre de l'année dernière que plus de 6000 mineurs, occupés dans les mines de Ludlow et de Trinidad, quittèrent le travail pour obliger la Compagnie minière à ne plus embaucher d'ouvriers non syndiqués.

Ah! *le syndicat obligatoire!* dira-t-on dans les milieux syndicalistes. Parfaitement, c'est pour introduire le syndicat obligatoire que les mineurs du Colorado se sont soulevés et ont lutté à vie et à mort contre les barons des mines et la milice à leur service. Nous ne sommes pas partisans du syndicat obligatoire comme principe, mais la vérité est que, sans aucune pression, la plupart des ouvriers ne se syndiqueraient jamais et, sans l'organisation syndicale, il est impossible de soutenir une lutte efficace et de maintenir les améliorations arrachées au patronat. Ces faits sont incontestables et ils comptent pour les travailleurs aux Etats-Unis aussi bien que pour les ouvriers de n'importe quel pays de l'Europe.

C'est ce qu'avaient compris les 6000 mineurs conscients des bassins de Ludlow et de Trinidad en formulant comme première revendication celle de la reconnaissance de l'Union syndicale par la direction des mines, dans ce sens que seuls des ouvriers membres de l'Union des mineurs puissent travailler dans les mines en question. Rockefeller, junior, et ses compagnons, sachant bien qu'un syndicat sérieux finirait par changer de fond en comble les conditions de travail et réussirait à supprimer le truck-système, c'est-à-dire l'obligation pour les ouvriers de faire leurs achats dans les magasins de la compagnie et d'accepter en guise d'argent les bons uniquement valables dans ce genre de magasins, se refusaient catégoriquement à admettre le syndicat obligatoire.

Tel que nos journaux bourgeois, voire même la *Voix du Peuple* en Suisse, ont l'habitude de le faire, M. Rockefeller déclara à haute voix qu'il fallait respecter avant tout la liberté individuelle de chaque ouvrier et protéger les non-syndiqués contre la tyrannie des union-men. Ces gros crapauds de capitalistes savent très bien que, grâce à la composition cosmopolite du personnel dans les grandes entreprises et grâce à la différence d'instruction, des besoins, de l'éducation et des sentiments, les ouvriers n'arriveraient jamais sans organisation à agir en commun assez longtemps et méthodiquement tel que la lutte efficace contre des exploiters aussi puissants l'exige.

Malgré leur nombre considérable et la longue durée du conflit, les mineurs en grève avaient pu se maintenir à la surface grâce aux secours qui leur parvinrent de la Western Miner Union, et

grâce aussi aux recettes provenant des travaux qu'ils accomplissaient dans la période de grève pour les fermiers et marchands de bois des contrées du voisinage. Bref, les patrons se sont rendu compte que le conflit risquait de se prolonger indéfiniment. On a chassé les mineurs, qui étaient en grande partie les locataires de la compagnie, des habitations appartenant à cette dernière. A plusieurs reprises, la police et la milice de l'Etat ont secondé les gardiens des mines (police privée à la solde de la compagnie) pour chasser les mineurs de leurs anciennes habitations. Ainsi, les grévistes ont dû s'installer sous des tentes et dans des cabanes confectionnées à la hâte n'offrant qu'un abri insuffisant contre les intempéries. M. Rockefeller, père, auquel des hommes bien en vue aux Etats-Unis s'étaient adressés pour obtenir un arrangement à l'amiable, s'esquiva toujours sous prétexte que c'était son fils Rockefeller, junior, qui dirigeait l'entreprise des mines du Colorado. Ce dernier, un jeune tyran moderne style, déclare vouloir sacrifier plutôt les centaines de millions investis dans ces entreprises que d'accepter les revendications des mineurs en grève; c'est la réponse que ce monsieur a donnée à la commission parlementaire chargée de faire une enquête sur la grève et ses conséquences.

Après avoir dû constater que toutes les chicanes et mesures d'oppression ne pouvaient suffire pour décider les grévistes à battre en retraite, la bande des Rockefeller, c'est-à-dire la Colorado Fuel and Iron Company décida de recourir à la force armée pour étouffer cette grève. On commença par transformer le district minier en véritable forteresse. Non seulement les kroumirs et les gardiens des mines furent armés jusqu'aux dents, mais on a demandé et obtenu du gouverneur un renfort considérable des milices. En même temps, les journalistes à la solde des Rockefeller et consorts se chargèrent de lancer de fausses nouvelles pour tromper l'opinion publique. On simulait des attaques du district minier par les grévistes. Par moment, il fut question de véritables guerres entre ces derniers et la milice ou les gardiens des mines. Enfin, le jour du 20 avril, une querelle entre un groupe de grévistes et quelques gardiens fournissait au commandant de la milice le prétexte depuis longtemps cherché pour risquer une attaque sérieuse sur le camp des grévistes.

*Les fusils et les mitrailleuses ont joué, et en moins d'une demi-heure le campement des grévistes était la proie des flammes. Plusieurs centaines d'ouvriers étaient blessés et on annonça 45 morts, parmi lesquels la plupart des femmes et des enfants. Plus d'une douzaine de femmes et d'enfants auraient trouvé la mort dans les flammes, tel est le bilan affreux de cette journée de crime capitaliste.*

Le père du jeune assassin, premier responsable de cette tuerie, c'est John Rockefeller qui, en Europe et aux Etats-Unis, pose assez souvent comme philanthrope. Nous pensons que le massacre de Ludlow aura contribué beaucoup à éclairer tout le monde sur les vrais motifs des philanthropes de cette sorte.

Aussi longtemps que les grévistes ne semblaient pas décidés à répondre aux provocations patronales, le gouvernement des Etats-Unis n'a pas bougé. Il a fallu que les massacres de Ludlow menacent de provoquer une véritable révolte parmi la population ouvrière de l'Etat de Colorado pour que le président Wilson se décide d'intervenir sérieusement.

L'intervention amena des troupes de l'Union dans le bassin minier et on commença par exiger des grévistes qu'ils déposent leurs armes. C'est seulement après maintes protestations de la part des ouvriers et de leurs défenseurs au parlement de Washington que le chef des troupes de l'Union exigea le désarmement des gardiens des mines et la retraite des milices. Pour sauver la forme, quelques officiers des milices, entre autres le major *Patrick Hamrock*, accusés d'avoir commandé le feu sur le campement des grévistes, furent arrêtés.

Mais ils ne risquent rien, les milliards des Rockefeller et consorts pèsent bien plus dans la balance de la justice américaine que les cadavres des victimes massacrées par les bandits en uniforme.

On s'est ému, et cela avec raison, lors des massacres d'ouvriers en Russie à l'occasion de la grande grève des mineurs des entreprises de la Léna. Avouons cependant que les soldats du tsar n'ont pas agi plus brutalement que les milices du Colorado. Pourtant, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord sont généralement considérés comme pays civilisé, et il s'agit ici d'une république soi-disant démocratique! Les principes démocratiques paraissent si précieux au gouvernement des Etats-Unis qu'il n'hésite pas à risquer une guerre avec le Mexique pour supprimer le pouvoir à un tyran politique. Il nous semble que la bande des tyrans économiques, faisant assassiner et massacrer les ouvriers au Colorado et dans les Etats de Virginie, ne sont pas moins dangereux pour les Etats-Unis que tous les Huerta et autres brigands désireux de gouverner en dictateurs au Mexique. Nous tenons par conséquent à constater une fois de plus que monarchie ou république, régime politique absolutiste ou démocratique, ne présentent guère de différence visible lorsque le prolétariat se trouve aux prises avec les grands capitalistes. Ici comme là, on force l'ouvrier à retourner sous le joug de ses exploiters, pendant que l'on se déclare impuis-

sant à diminuer quoi que ce soit de la tyrannie économique du gros patronat.

C'est cette injustice criminelle, se produisant partout et aussi longtemps que le capitalisme restera maître dans le monde qui nous frappe et nous pousse à protester toujours contre l'exploitation de l'homme par l'homme.



## La situation économique en Angleterre en 1913.

(IS) Au lieu de la crise qu'eurent à supporter les pays européens du continent, l'Angleterre vient de passer une année favorable. C'est ce qui ressort particulièrement d'une statistique du département du commerce, sur le degré d'occupation, les salaires, les prix, les conflits du travail de l'année écoulée.

Il en résulte que la situation économique du premier semestre, pour les branches principales, fut meilleur que l'année précédente; tandis que dans le second semestre, il y eut un léger recul dans l'industrie textile et du fer brut. Cependant le degré d'occupation est encore bon à la fin de l'année et même, très bon, dans l'industrie du charbon et de la construction des navires. Dans les syndicats qui donnèrent des indications et qui comptent environ 900,000 membres, il y eut, en 1913, un chômage moyen de 2,1 %; 1912: 3,2 % (2,4 % sans la grande grève des mineurs); 1911: 3 %; 1910: 4,7 %; 1909: 7,7 %, etc. En 1899, il n'était que de 2 % et depuis lors, ce n'est que l'année dernière que l'on a obtenu un chômage aussi réduit.

Dans les mines, on rapporte que sur 700,000 travailleurs, chaque ouvrier aurait eu une moyenne de 5,58 jours de travail par semaine, ce qui est le record. Plus de 73 millions de tonnes de charbon furent exportées, soit environ 9 millions de tonnes de plus que les deux années précédentes. Dans l'industrie du fer brut, il y eut un léger recul à fin juin, de sorte que 273 fourneaux, seulement, restèrent en activité, au lieu de 334 au commencement de l'année. 11½ millions de tonnes ont été exportées, soit 10 % de moins que l'année précédente. La situation fut la même dans l'industrie du fer et de l'acier; cependant, le chiffre de l'exportation fut de 3¼ millions de tonnes, ou de 8 % plus élevé que l'année passée, tandis que l'on importa 2,2 millions de tonnes ou 11 % de plus qu'en 1912. L'année a été particulièrement favorable à l'industrie de la construction des machines, la valeur des exportations se chiffre par 37 millions de £, c'est-à-dire 11,7 % de plus que l'année précédente. Le chômage, dans les syndi-